

**NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE DE CARROSSERIE
AU PROCES-VERBAL DE RECEPTION DES VEHICULES
RENAULT**

- TYPES :**
- FDBMH6 - FDBWH6- FDCML6
 - FDCWL6 - FDCMH6 - FDCWH6
 - FDB1H6 - FDB2H6 - FDBYH6
 - FDC1H6 - FDC2H6 - FDCYH6
 - FDC1L6 - FDC2L6 - FDCYL6

**TRANSFORMES EN AMBULANCE PAR GROUPE GIFA S.A.
Route de Saint Malo du Bois - BP 33
85292 SAINT LAURENT SUR SEVRE Cédex**

0. Généralités

0.1. Constructeur : RENAULT – 13/15 Quai le Gallo – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

0.2. Constructeur de la - 2^{ème} étape : GROUPE GIFA S.A

0.2.2. Nature de la transformation :

- Aménagement du véhicule en ambulance.
- Pour les véhicules équipés de l'option ABS et non équipés l'option ESP (Système de correction de trajectoire) remplacement de la suspension arrière d'origine par une suspension hydropneumatique de marque MALPE pour les versions RM2M*.

0.3. Marque : RENAULT
0.4. Désignation commerciale : VSAV RM2
0.5. Catégorie internationale : M1
0.6. Genre : VASP

0.7. Types : FDBMH6, FDBWH6, FDCML6
FDCWL6, FDCMH6, FDCWH6
FDB1H6, FDB2H6, FDBYH6,
FDC1H6, FDC2H6, FDCYH6
FDC1L6, FDC2L6, FDCYL6

} Modifiés Gifa

Versions : RM2_0 à RM2_14

0.7.1. Décodage des versions :

VERSION	RM2	-	-
RENAULT NON MODIFIE		S	
RENAULT MODIFIE MALPE		M	
TYPES CONSTRUCTEUR : FDBMH6			0
FDBWH6			1
FDCML6			2
FDCWL6			3
FDCMH6			4
FDCWH6			5
FDB1H6			6
FDB2H6			7
FDBYH6			8
FDC1H6			9
FDC2H6			10
FDCYH6			11
FDC1L6			12
FDC2L6			13
FDCYL6			14

0.8. Puissance administrative : Sans changement

1. Constitution générale : Sans changement.

2. Masses et dimensions (kg et m) : Sans changement à l'exception de :

2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :

Versions	RM2S0 RM2S1	RM2S2 RM2S3	RM2S4 RM2S5	RM2S6 RM2S7	RM2S8	RM2S9 RM2S10	RM2S11	RM2S12 RM2S13	RM2S14
2.9.0. Total	2570	2620	2580	2590	2600	2590	2610	2640	2650
2.9.1. Sur l'essieu 1	1430	1465	1440	1440	1450	1450	1470	1480	1500
2.9.2. Sur l'essieu 2	1140	1155	1140	1150	1150	1140	1140	1160	1150

Versions	RM2M0 RM2M1	RM2M2 RM2M3	RM2M4 RM2M5	RM2M6 RM2M7	RM2M8	RM2M9 RM2M10	RM2M11	RM2M12 RM2M13	RM2M14
2.9.0. Total	2590	2640	2600	2610	2620	2610	2630	2660	2670
2.9.1. Sur l'essieu 1	1430	1465	1440	1440	1450	1450	1470	1480	1500
2.9.2. Sur l'essieu 2	1160	1175	1160	1170	1170	1160	1160	1180	1170

2.11. Porte-à-faux arrière :

2.11.1. Sans ferrures ni accessoires : 0,959 m

2.12. Longueur hors-tout : (non compris le marche-pieds)

- 5,399 m pour les versions RM2_0, RM2_1, RM2_4, RM2_5, RM2_6, RM2_7, RM2_8, RM2_9, RM2_10, RM2_11.
- 5,899 m pour les versions RM2_2, RM2_3, RM2_12, RM2_13, RM2_14.

3. à 4. Sans changement

5. Suspension

5.1. Avant : Sans changement.

5.2. Arrière : - Sans changement pour les versions RM2S*

- - Pour les véhicules équipés de l'option ABS et non équipés l'option ESP (Système de correction de trajectoire) montage d'une suspension hydropneumatique "SHX 70" de marque MALPE en lieu et place de l'essieu d'origine avec possibilité d'affaissement de l'ensemble pour les versions RM2M*.

6. Direction : Sans changement.

7. Freinage

7.1. Frein de service : Sans changement.

7.2. Répartiteur de freinage :

- 7.2.1. : Dispositif anti-bloqueur des roues :
- Sans changement pour les versions RM2S*
 - Oui pour les versions RM2M

8. Carrosserie

8.1. Carrosserie : AMBULANC

L'aménagement intérieur en ambulance est réalisé par la mise en place d'une cloison de séparation entre la cabine de conduite et la cellule sanitaire avec guichet vitré coulissant. La cellule sanitaire est équipée d'un support de brancard, de meubles, de coffres et rangements et de deux places assises. Un tableau électrique général dessert toutes les commandes des servitudes électriques de la cellule.

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Sans changement à l'exception de :

- Parois intérieures de la cellule sanitaire en polyester.

8.3. Nombre de places assises :

- Cabine de conduite : Sans changement.
- Cellule sanitaire : 2

L'usage des places arrière est réservé pour le personnel assurant l'accompagnement médical.

8.4. Sièges :

8.4.1. A l'avant : Cabine de conduite avec 3 places : sans changement.

8.4.2. A l'arrière : Cellule sanitaire : une seule possibilité de positionnement des assises :

- Assise repliable, une place, en tête de brancard, dos à la route.
- Assise repliable, une place, fixée en avant du passage de roue arrière droit, face à la route.